



L'Édito du maire

Chères Puiséennes, et chers Puiséens.

FUITE DES CERVEAUX DE L'ÉCOLE

Du jamais vu au village, dix-sept enfants vont nous quitter pour rejoindre le collège à la rentrée de septembre. Notre effectif scolaire va être temporairement au plus bas pour remonter à plus de 80 élèves en 2024. Dans cette période où l'éducation nationale est en manque de professeurs, nous faisons avec notre directrice tout notre possible pour éviter la fermeture d'une classe par l'académie. Toujours à l'école, pour la prochaine rentrée scolaire, le dernier TNI (Tableau Numérique Interactif) sera installé dans la classe de maternelle. A Puisseux, ce sera bientôt l'accès à l'informatique dès 3 ans.

Dans le cadre des mises aux normes, des réductions de consommation d'énergie et d'amélioration de notre cadre de vie, nous avons déposé un permis de construire pour la réfection totale du bâtiment de la mairie.

Dans ce même esprit, au stade, nous avons décidé aussi de revoir les espaces verts pour cet automne afin de rendre leur entretien plus facile, dans la foulée nous engagerons les travaux de réfection des terrains de tennis.

La saine situation financière de notre commune permet tous ces investissements, sans augmentation de notre fiscalité. C'est un cap qu'il nous faut tenir dans cette période de retour de l'inflation.

Passez de bonnes vacances et rendez-vous à la fête du village qui aura lieu cette année exceptionnellement le 10 septembre.

Sommaire

Fruits & légumes de saison

Recettes à partager... p.2

Entreprise à Puisseux

Délibérations du conseil municipal p.3

Les élèves de l'école du Vieux Noyer nous écrivent ...

p.4

Vie de l'école

p.5

Le projet de réhabilitation de la décharge sauvage de Boissy-l'Aillierie par l'entreprise ECT

p. 6,7

Etat civil, agenda, infos

p.8



ATTENTION CANICULE

QUELLES SONT LES PERSONNES À RISQUE ?

Les personnes âgées de plus de 65 ans.

Les nourrissons et les enfants, notamment les enfants de moins de quatre ans.

Les femmes enceintes sont particulièrement concernées par les gestes de prévention qui sont à suivre avec attention.

D'autres personnes sont également susceptibles d'être plus à risque :

Les personnes confinées au lit ou au fauteuil.

Les personnes souffrant de troubles mentaux, du comportement, de difficultés de compréhension et d'orientation ou de perte d'autonomie pour les actes de la vie quotidienne.

Les personnes ayant une méconnaissance du danger.

Les personnes souffrant de maladies chroniques ou de pathologies aiguës.

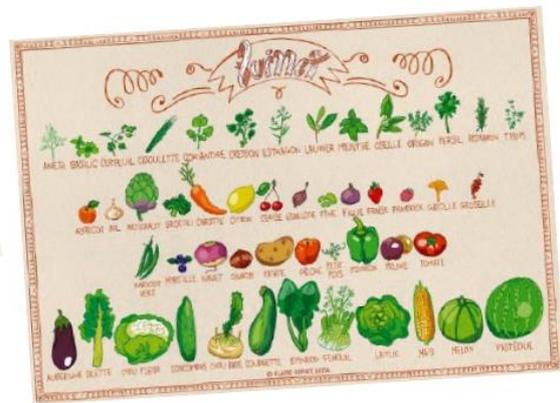
Les personnes en situation de grande précarité.

Les personnes sous traitement médicamenteux au long cours ou prenant certains médicaments pouvant interférer avec l'adaptation de l'organisme à la chaleur. (Ces problèmes doivent être abordés avec votre médecin traitant et votre pharmacien avant l'été : adaptation de doses, arrêt du traitement ?).

Les sportifs.

Les travailleurs en plein air.

Fruits & légumes de saison



L'été s'installe enfin, avec tous les beaux fruits et légumes gorgés d'eau, de soleil et de vitamines.

A nous les barbecues, les bonnes salades et recettes de toutes sortes, de quoi colorer nos assiettes et éveiller nos papilles !

Bel été à toutes et tous !

Recettes testées, validées... à partager !

Glace au spéculoos

Temps de préparation : 20 minutes
Temps de cuisson : 0 min



Ingrédients (pour 4 personnes)

- 4 jaunes d'œufs
- 100 g. de sucre
- 1 pincée de sel
- 40 cl de lait entier
- 2 sachets de sucre vanillé
- 1/2 cuillère à café de cannelle
- 30 cl de crème à fouetter
- 200 g. de spéculoos.

Préparation de la recette :

- ❖ Battez les jaunes d'œufs en mousse avec le sucre et le sel.
- ❖ Ajoutez le lait en fin filet, puis le sucre vanillé et la cannelle.
- ❖ Faites épaissir le mélange au bain marie, en tournant sans cesse.

- ❖ Laissez refroidir en tournant de temps en temps.
- ❖ Ajoutez ensuite les spéculoos émiettés et versez le mélange dans un récipient.
- ❖ Mettez-le au congélateur pendant 20 minutes.
- ❖ Fouettez la crème fraîche et incorporez-la délicatement au mélange.
- ❖ Remettez la glace au congélateur pendant au moins 4 heures.

Gaspacho de fruits d'été

Temps de préparation : 40 minutes
Temps de cuisson : 0 min

Ingrédients (pour 6 personnes)

- 1 kg de fraises
- 500 gr de framboises
- 100 gr de groseilles
- 40 gr de sucre glace
- 1 brin de menthe
- 1 càs d'huile d'olive
- Si besoin de fluidifier 15 cl de lait-



Pour la dégustation : pain d'épices grillé ou palets bretons

ÉTAPE 1

- ❖ Égrappez les groseilles. Équeutez les fraises.

ÉTAPE 2

- ❖ Mixez les fraises, la moitié des groseilles et des framboises avec l'huile d'olive et le sucre glace.

ÉTAPE 3

- ❖ Versez ce mélange dans une coupe transparente et éparpillez-le reste des fruits et les cubes de pain d'épices grillés ou bien les palets bretons en morceaux.

Bonne dégustation.

Présentation des entreprises sur Puiseux-Pontoise

Cette société récemment installée au 4 rue Traversière est un magasin d'articles pour l'aménagement paysager, entretien et décoration.

- Alternative au produit chimique
- Produits naturels
- Préservation de la biodiversité

ECHO VERT est un fournisseur de solution pour les espaces verts avec comme objectif le respect de l'environnement.



Echo-Vert Ile-de-France déménagement !



Nos nouveaux locaux se trouvent dans un espace flambant neuf, au bord de l'autoroute A15, sur la commune de Puiseux-Pontoise dans le 95.

Nous disposons dorénavant de 900m² d'entrepôt et de bureaux qui nous permettent de doubler notre espace de stockage. Nous souhaitons ainsi satisfaire l'ensemble de vos demandes.



Nous sommes heureux de vous accueillir du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h.

Retrouvez-nous au
4 rue Traversière
95650 PUISEUX-PONTOISE

Et nous sommes toujours présents sur notre page Facebook  et sur notre site internet www.echo-vert.fr

Vous pouvez aussi nous contacter au
01.86.22.23.23.

Décisions du conseil Municipal

Lors de la cession du 21/12//21, le conseil municipal a approuvé :

➤ RÉVISION DU CLASSEMENT DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES DU VAL D'OISE

Considérant que le classement sonore des infrastructures ferroviaires du Val-d'Oise a lieu d'être actualisé compte tenu des évolutions structurelles du réseau, des évolutions du trafic l'empruntant, des évolutions dans les perspectives de développement du trafic projeté et du développement urbain autour de ces infrastructures ;

Considérant la proposition d'arrêt de classement sonore ferroviaire, révisé par Monsieur le préfet de département, soumis pour consultation des communes du 01/04/2021 au 30/06/2021

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le projet de révision du classement sonore ferroviaire proposé le 1^{er} avril 2021 **Décide** que la présente délibération sera adressée à Monsieur le préfet du Val-d'Oise.

Lors de la cession du 09/02/2022, le conseil municipal a approuvé :

➤ SUBVENTION COMMUNALE À L'ASSOCIATION Comité des Fêtes et Loisirs de Puiseux-Pontoise

La présidente de l'association CFLPP, qui œuvre à l'activité et à l'animation de la Commune, a présenté les projets d'activités passées et futures ainsi que le budget afférent.

L'association demande une subvention communale de 5 000,00 € pour l'année 2022.

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser le montant de subvention suivant : CFLPP (Comité des fêtes) : 5 000,00 €

➤ MOTION RELATIVE AU NÉCESSAIRE RÉÉQUILIBRAGE DE L'OFFRE DU RER A AUX HEURES DE POINTE.

Le Conseil Communautaire de l'agglomération de Cergy-Pontoise a adopté le 1er février 2022 une motion relative au nécessaire rééquilibrage de l'offre du RER A aux heures de pointe entre les branches de Cergy et de Poissy au regard du déséquilibre flagrant de l'usage sur ces deux branches.

La commune souhaite également se mobiliser aux côtés de l'agglomération de Cergy-Pontoise en adoptant cette motion qui sera annexée à cette délibération.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité cette motion.

des enquêtes policières !

Le vol de bijoux

Mme Lepic est une vieille dame âgée de 72 ans, elle vit dans une villa en Angleterre (à Londres) avec son chat nommé Poilu, sa seule compagnie. Elle est propriétaire d'une banque, son collègue s'appelle Alain Regnier : c'est son meilleur ami.

Un jour qu'elle était allée se promener au parc, elle rentra chez elle et vit le bazar dans toute la maison. Elle sut qu'elle s'était fait cambrioler... Son chat était allongé sur le sol devant la porte, elle fondit en larmes. Ensuite elle le mit dans un bac pour l'emmener chez le vétérinaire.

A son retour, elle appela le commissaire Maillard.

- Allo ! Je me suis fait cambrioler.

J'habite à Londres au 12 Carnaby Street.

- D'accord, j'arrive tout de suite.

En arrivant chez Mme Lepic le policier vit Mme Lefèvre.

- Bonjour qui êtes-vous ? Demanda-t-il.

- Je suis la femme de ménage de Mme Lepic. Dit-elle.

- D'accord, avez-vous vu les cambrioleurs ?

- Non, je n'ai rien vu à part un chien devant la villa qui chassait Poilu. Dit-elle.

- Qui est poilu ? Demanda-t-il.

- C'est le chat de Mme Lepic, la propriétaire de la villa. Répondit-elle.

- Où est Mme Lepic ?

- Dans le salon.

- Merci bonne journée.

Le commissaire alla dans le salon et trouva Mme Lepic sur le canapé.

Celle-ci lui raconta ce qui s'était passé, et surtout que ses bijoux les plus précieux avaient disparu.

Puis le commissaire commença l'enquête.

Il chercha des preuves dans toute la maison et alla interroger Hervé Leroy car apparemment il adorait les bijoux précieux et surtout, il détestait Mme Lepic. Il lui demanda :

- Où étiez-vous le 9 mai entre 15h00 et 17h00 ?

- J'étais à la salle de sport, tout près de chez Mme Lepic.

- Bizarre, bizarre, il est suspect, je vais le noter.

Puis il rentra chez lui et alla se coucher.

Le lendemain, Mme Lepic trouva son flacon de médicaments renversé sur l'étagère de la cuisine. Elle appela le commissaire, et lui raconta ce qu'elle avait remarqué.

Le commissaire répondit :

- D'accord, merci de m'avoir appelé, j'arrive tout de suite.

Il prit le flacon de médicaments, le mit dans un sachet et l'emmena chez le vétérinaire, son ami Microscope.

Microscope trouva l'ADN d'un chat dans le produit. A ce moment, le commissaire se rappela que Mme Lepic avait un chat (Poilu ! Drôle de nom d'ailleurs...). Le commissaire le nota sur son cahier et poursuivit son enquête.

- Hum, j'ai besoin de plus d'indices. Il faut que j'interroge quelqu'un mais qui ? Je sais ! Mme Lefèvre !

Il alla poser des questions à Mme Lefèvre.

- Je vous ai tout dit, à part que le médicament de Mme Lepic rend fou celui qui dépasse la dose.

- Maintenant c'est sûr, je sais qui est le voleur, vite ! Allons voir Mme Lepic.

- Mme Lepic, j'ai trouvé le voleur ! s'exclama le commissaire.

- Ah bon ? Alors qui est-ce ?

- Votre chat !

- Vous êtes fou commissaire !

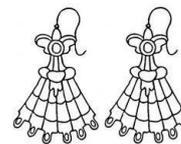
- Mais non, je ne suis pas fou. Je vais vous expliquer : un chien est entré chez vous, il a pourchassé votre chat, le chat a renversé le flacon de médicaments, il a bu et il est devenu fou. Alors, il a mangé les bijoux et il s'est évanoui à cause du médicament.

- Mais comment le savez-vous ?

- Facile ! J'ai été chez mon ami Microscope, il a analysé l'ADN qui était dans le médicament et ça correspond à celui de votre chat.

- Merci commissaire, je vais le faire opérer et récupérer mes bijoux.

Et encore une affaire résolue pour le commissaire Maillard !



Angély et Théo

Le chat de Mme Lepic...



En 1990, Mme Lefèvre (la femme de ménage de Mme Lepic) entendit un miaulement, à travers la porte car elle était chez sa voisine. C'était le chat de sa patronne.

Elle alla voir ce qu'il se passait: le chat avait ouvert la porte de Mme Lepic. Elle entra pour chercher la clef mais, quand elle fut à l'intérieur, la porte se referma et la serrure se tourna. Elle vit l'interrupteur, alluma la lumière et vit

un collier sur lequel était marqué "Cerise". Vu qu'il était tard, elle se coucha dans la chambre d'amis.

Le lendemain matin, à 08:30, elle appela le commissaire Maillard. Il arriva tout de suite et chercha des indices pour ouvrir la porte. A ce moment-là, Mme Lepic se réveilla et demanda ce qui se passait. Mme Lefèvre expliqua la situation.

Mme Lepic soupçonna immédiatement son beau-frère. Le commissaire Maillard alla frapper à sa porte. Il ouvrit, le policier regarda à l'intérieur puis il vit des chats en métal.

Mme Lepic revit son chat, mais il n'avait plus son collier. A ce moment, elles entendirent le commissaire crier : « On a un indice ! » Elles sursautèrent.

Il reprit la parole et dit : « On sait que le coupable n'est pas votre beau-frère ».

Mme Lepic demanda : « Pourquoi ? ». Le commissaire répondit : « Parce qu'il est poursuivi par des chats ». Le commissaire alla voir le voisin: Alain Régnier. Il ouvrit la porte méchamment et demanda :

« Qui êtes-vous ? » Le commissaire répondit « Je suis Maillard ! ». En entrant dans la pièce, il vit des robots-chat. Alain lui dit: "Voilà mon armée de robot-assassins!". Le commissaire appela son chef qui arriva avec toute son équipe puis ils l'attrapèrent et lui passèrent les menottes. Ils fouillèrent ses poches et trouvèrent alors la clef de Mme Lepic.

Qui a volé le tableau de Mme Lepic ?

Mme Lepic est allée au magasin, elle a acheté un tableau puis elle est rentrée chez elle. Elle l'a ensuite accroché au mur. Mme Lepic s'est rendue chez Alain Régnier, son collègue de travail, qui l'avait invitée pour le goûter à l'occasion de son anniversaire.

Pendant ce temps, un criminel s'est faufilé chez Mme Lepic et a volé le tableau.

Mme. Lepic rentre chez elle et s'aperçoit que le tableau a disparu. Elle panique, elle ne sait pas quoi faire et décide de demander conseil à son beau-frère qui a déjà été cambriolé. Elle appelle Hervé Leroi, son beau-frère et lui explique ce qu'il s'est passé.

- Mon pauvre Hervé, que dois-je faire ? Je suis un peu perdue.

- Calme-toi Joséphine ! Surtout n'appelle pas la police, je vais t'aider à mener cette enquête.

- C'est plus sûr d'appeler la police, c'est leur métier d'enquêter et ils ont plus de chance de trouver le coupable.

Puis, Mme Lepic raccroche et appelle immédiatement le Commissaire Maillard. Mme Lefèvre, sa femme de ménage, achète un nouveau tableau pour Mme Lepic mais celle-ci n'aime pas ce tableau. Le commissaire Maillard arrive chez Mme Lepic et commence à mener l'enquête.

Il fait d'abord le tour de la maison pour s'assurer que rien d'autre n'a été volé ce que confirme Mme Lepic. Il vérifie ensuite toutes les serrures pour savoir si l'une d'elles a été forcée. Il s'aperçoit que la serrure de la porte d'entrée est cassée. Le voleur est donc entré par effraction. Le commissaire Maillard relève les empreintes digitales sur la porte d'entrée puis, en faisant le tour du jardin, il découvre un pied de biche sous un buisson. En analysant ce nouvel indice, il s'aperçoit que l'outil vient d'un magasin de bricolage très connu : OUTILAND. Lorsque le policier informe Mme Lepic de sa découverte, elle est très surprise par une coïncidence : son beau-frère travaille justement dans ce magasin de bricolage.



Olympiades et danse

Les ateliers de l'école ont permis aux enfants, le **13 mai**, par une matinée ensoleillée de se confronter, dans la bonne humeur et dynamisme, à un **parcours sportif** comprenant

- tir au but, lancé de poids
- basket

- frisbee et jeu du bérêt

sous le regard bienveillant des enseignants et de certains parents.

Par ailleurs, le **7 juin** a eu lieu le spectacle de fin d'année ayant comme thème **la danse**.

Les enseignantes et leur professeur de danse, Claire BOUILLOT, nous ont présenté, sous le regard ravi et émerveillé des parents, leur spectacle.

Les enfants, particulièrement performants et joyeux, ont exécuté les pas de danse selon les thèmes suivants :

- danse contemporaine inspirée d'un tableau de Matisse.
- danse contemporaine "la polka" inspirée d'un tableau de Renoir (bal du moulin de la galette)
- évasion grands espaces
- hip-hop et country

Merci aux enseignantes et aux enfants pour ces agréables moments !



Arts plastiques réalisés en classe à la manière de...Matisse

Le projet de réhabilitation de la décharge sauvage de Boissy-l'Aillerie

par l'entreprise ECT

Historique

ECT a reçu, fin décembre 2021, l'arrêté préfectoral d'autorisation. Il s'agissait de la dernière autorisation attendue après l'obtention du permis d'aménager et des autorisations pour la coupe de bois dans le courant de l'été 2021.

Fin janvier 2022, ont débuté les opérations de nettoyage de l'ancienne décharge sauvage. La gestion, le tri et l'évacuation des 14.000 m³ de déchets est une étape primordiale pour entamer la transformation du site.



- A partir du 17/01/2022 : Démarrage des **opérations de nettoyage** (évacuation des déchets) du site par l'entreprise REVA. Cette intervention a duré jusqu'au mois de juin 2022. Ce chantier d'enlèvement des déchets avance de manière conforme au planning prévu. Une plateforme de tri et d'évacuation a été créée le long de la piste d'accès au chantier afin de faciliter les opérations.
- A partir du 24/01/2022 (et au plus tard du 31/01/2022) : Démarrage des **opérations de coupe du boisement** présent dans l'emprise. Ces travaux de coupe ont été terminés au plus tard le 28/02/2022. Le bois coupé a été broyé et évacué par camions dans la foulée.
- Un **diagnostic archéologique** sera réalisé à l'issue du nettoyage du site. Ce diagnostic est programmé pour juin 2022.

Une fois l'ensemble de ces opérations réalisées, ECT réalisera dans le courant de l'été 2022 les installations de chantier nécessaire à la phase de **remblaiement** pour un démarrage prévisionnel **des apports de terres** à la fin de l'été 2022.

Judi 19 mai, ECT a organisé, sur le site de Boissy/Puiseux, une visite du chantier de réhabilitation, en présence du préfet du Val d'Oise

La visite organisée par ECT a permis à **Philippe COURT**, préfet du Val d'Oise, à **Michel GUIARD**, maire de Boissy-l'Aillerie, à **Thierry THOMASSIN**, maire de Puiseux-Pontoise, ainsi qu'aux membres présents des conseils municipaux, de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et du Conseil Départemental du Val d'Oise de voir l'avancement des travaux. Et de constater l'état avancé de l'enlèvement des déchets de même que l'efficacité de la plateforme de tri, réalisés par la société REVA.



Ce projet de rénovation du site est autofinancé par les apports de terres inertes réalisés ECT. Ces apports commenceront au 2eme semestre 2022.

La préfecture du Val d'Oise et la Gendarmerie Nationale ont évoqué les enjeux de la lutte contre les dépôts sauvages, fléau majeur de l'environnement.



**Photo prise le 19/05/22 (avant)*

Suite à la visite du 19/05/2022, les opérations de tri d'évacuation des déchets du site de Boissy ayant bien avancé :

- L'ensemble des déchets a été récupéré et remonté sur la plateforme de tri. **Le site est donc à présent propre** (photos en pièces jointes) ;
- Le tri des déchets est terminé. Les dernières évacuations de déchets sont en cours et s'achèveront cette semaine à l'exception du tas de pneus présent sur la plateforme. Une solution de valorisation/recyclage est recherchée pour ces pneus qui devraient être évacués au plus tard courant juillet.

L'opération de diagnostic archéologique, prévue sur la partie sud-est du site, sera réalisée par le SDAVO entre le 27/06 et le 01/07.



Photos prises au 14/06/2022



(après : vue de l'autre côté)

Vous pouvez voir une vidéo de 2 min sur la transformation du site à l'adresse suivante : <https://www.groupe-ect.com/visite-ancienne-decharge-illegale-puiseux-boissy>

Informations pratiques

ETAT CIVIL

Ils sont arrivés

Ina-Linh NGUYEN 29/11/21
Danyal BHATTI 28/12/21
Djalil BADA 09/02/22
Nevaeh DARNAL 10/05/22
Mathis METAYER 13/05/22
Ahmed NAWAZ 31/05/22

Ils se sont Pacésés

Myriam GHARBI et Gabriel MOISELET
26/02/22

Ils nous ont quittés

Mireille RYCKEBUSCH 22/03/22

La Communauté d'Agglomération

Les **déchèteries** de l'agglomération sont accessibles à tous les habitants de Cergy-Pontoise. Elles vous accueillent 7 jours sur 7 pour valoriser vos déchets.

Toutes les infos pratiques ici.



Nouveau badge d'accès gratuit



Un nouveau badge d'accès sera bientôt nécessaire pour accéder aux déchèteries de Cergy-Pontoise.

> Qui peut demander un badge ?

Tous les habitants de l'agglomération de Cergy.

Le badge est rattaché à l'adresse, donc au foyer, il n'est pas nominatif.

> Comment effectuer ma demande de badge ?

Pour obtenir un badge, il faut remplir un formulaire de demande :

Directement en ligne sur la plateforme CYDEC (demande d'ouverture de compte)
www.cergypontoise.fr/decheteries

En **téléchargeant le formulaire au format PDF**

En récupérant un formulaire papier aux **accueils des déchèteries**, ou **en mairie**.

Les formulaires papier sont à renvoyer, accompagnés d'un **justificatif de domicile** de moins de trois mois :

Par voie postale, à l'adresse
CYDEC

Demande de badge déchèterie
Avenue du fief

95 310 Saint-Ouen l'Aumône

Par mail à l'adresse :

decheterie.cydec@paprec.com

Quand et comment récupérer mon badge ?

Les badges sont envoyés par courrier à l'adresse du demandeur.

Le **frelon asiatique**, très présent dans le Val d'Oise, est devenu en moins de quinze ans une espèce invasive qui s'attaque aux abeilles et perturbe la biodiversité. Au printemps, il bâtit son nid dans les haies, en haut des arbres ou dans les abris de jardin, mais il n'aime pas être dérangé. S'il s'installe dans votre jardin, pas de panique, on vous explique la marche à suivre.

J'ai du Frelon asiatique, qu'est-ce que je fais ?



La prise en charge de la destruction chez les particuliers est à leur frais et sur le territoire public aux frais des communes.

Entreprises à contacter :

NC3D M. PERRUE 06 63 91 72 69

à Boisemont

GUEPE RIDE M.CASSAT 01 84 60 65 61

ANTI-NUISIBLES95 M.SBAA 07 82 40 66 67

à Cergy

Il est conseillé de demander un **devis** avant intervention.

Et le CFLPP ? Que devient-il ?



Oyez, oyez, Puiséennes et Puiséens,

Après la suite d'un fâcheux concours de circonstances qui l'a privé de forces vives, le CFLPP n'a pu organiser le vide-greniers.

Mais pour preuve de sa renaissance, il prépare la Fête du Village. Notez dès maintenant, qu'elle se déroulera le samedi 10 septembre 2022.

Le programme demande à être affiné, mais la tradition sera respectée tout en vous réservant quelques surprises.

Et si vous décidiez, ce que nous souhaitons, de rejoindre le CFLPP, vous pourriez contacter Pauline Delorme,

soit au n° de téléphone suivant : 07.86.86.95.29,

soit par la boîte mail : cflpp95@cflpp.com

Merci pour votre attention et la réponse positive que vous apporterez.

Le bureau

AGENDA

Samedi 10 septembre :

Journée portes ouvertes ASLPP
Fête du village

Offices religieux

Eglise Saint Pierre Saint Paul

Mercredi 29 juin : messe saints Pierre et Paul

Culte Impact Centre Chrétien

3 chemin du clos

Dimanche : 8h15-10h30 / 11h-13h30



Bibliothèque partagée



Elle est accessible aux horaires d'ouverture du square, affichés sur la grille. Lorsque vous vous en servez merci de **bien la refermer** afin que les livres soient bien protégés!

Site internet communal

Pensez à consulter régulièrement le site de la commune à l'adresse suivante : **puseux-pontoise.fr**
Vous y trouverez des informations concernant aussi bien notre commune que celles de l'agglomération de Cergy-Pontoise !



Location

Salle François Lemonnier

La salle polyvalente est à nouveau ouverte à la location : consultez le site de Puseux à l'adresse suivante : **puseux-pontoise.fr** où vous trouverez les conditions de location et ensuite envoyez un mail à

sallepolyvalente.pp@gmail.com

MAIRIE

12 Grande Rue

95650 Puseux-Pontoise

mairie.puseux-pontoise.95@wanadoo.fr

Nous vous rappelons les jours et horaires d'ouverture au public :

9 H – 12 H MERCREDI, SAMEDI

14 H – 18 H MARDI, VENDREDI